

Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Septembre 2024 / N°195

Les permanences auront lieu :

En Septembre :

Le B-Bus : mercredi 04 Septembre 2024 de 9 h à 12 h, Place du Vallat.

La DGFIP (Service des impôts de Brioude) : mercredi 04 Septembre 2024 de 9 h à 12h.

En Octobre :

Le B-BUS : mercredi 02 Octobre 2024 et le mercredi 30 Octobre de 9 h à 12 h, Place du Vallat.

La DGFIP (Service des impôts de Brioude) : mercredi 02 Octobre 2024 de 9 h à 12h.

Depuis janvier 2024, la permanence des impôts se fait sur rendez-vous de 9 h à 10h30 et sans rendez vous de 10h30 à 12h. Vous pouvez prendre directement rendez-vous sur le site des impôts (rubrique contact et RDV) ou appelez la mairie. La prise de rendez-vous sur le site des impôts n'est plus accessible deux jours avant la permanence.

Permanences Service Social : - Les semaines de passage du B-Bus, la permanence de l'assistante sociale est avancée au mercredi au Château des Mercœur sur rendez vous au 04.71.50.34.55 de 9h à 10h15 et sans rendez vous de 10h15 à 12h. Les autres semaines elles ont lieu le vendredi de 9h30 à 12h au Château des Mercœur.

Marché de pays : Les marchés d'été avec concert sont terminés. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés dans l'organisation, la mise en place du marché et de la buvette. Un grand merci aux producteurs et artisans qui sont venus malgré une météo très incertaine. Nous remercions les habitants de Blesle et des alentours qui sont venus nombreux, soit pour acheter, soit pour vivre un moment festif.

Le marché continue en septembre : des producteurs (maraichage, fromages...) vont continuer à venir tous les vendredis dès 17 h place du Vallat à Blesle.

COMMANDANT MARIE-ANTOINETTE BARTHOMEUF



Marie-Antoinette, ou plutôt Mimy s'est éteinte, le 20 juillet à l'hôpital de Saint-Flour suite à de sérieux problèmes de santé après un mois de résidence à l'EHPAD MALLET de Massiac.

Née à Blesle le 1^{er} juillet 1933, rue de La Rodde fille de Jean Antoine BARTHOMEUF, ouvrier ébéniste, natif de Montmoirat, commune d'Autrac, et de

Céline BONNENFANT originaire de Léotoing.

Scolarisée à Blesle à l'école communale, elle intègre en 1941, suite à la dépression de la directrice, l'école des Sœurs de Saint-Joseph où elle reste jusqu'à ses douze ans. Parmi ses souvenirs les plus marquants, l'apprentissage des accords des participes d'être et avoir, ressassés sous la surveillance de sœur Raphaëlle tout en arrosant les légumes du jardin du couvent, puisant l'eau de la Voireuze du haut du pont des sœurs.

En 1945, elle émigre à Paris avec ses parents, son père s'installant menuisier brocanteur en meubles et continue sa scolarité au collège Edgard Quinet près de Montmartre, à l'époque quartier d'artisans où se trouvait les dernières forges de Paris, travailleurs dans le secteur artistique, et peintres devenus célèbres ou non.

Admirative de l'épopée des Rochambelles (premières femmes ayant intégré l'armée française comme ambulancières dès 1943). Elle décide en 1952 de s'engager dans l'Armée de Terre qui commence à s'ouvrir au personnel féminin. La majorité étant à 21 ans, elle profite d'un lendemain de banquet de l'Amicale « La Blesloise » où son père mal réveillé accepte de donner son accord à son engagement.

Elle est affectée en Algérie de 1956 à 1958. Pour la petite histoire elle y retrouve un appelé Bleslois Yvon BARDON et voyage en compagnie de Gisèle HALIMI avec qui elle discute pendant le vol Marseille-Alger. Son accueil par les parachutistes troubla fortement sa voisine, soutient de l'indépendance Algérienne.

En 1964, elle poursuit sa carrière à l'Ecole des Apprentis Techniciens de l'Armée de Terre à Issoire, lui permettant pendant quatre ans, été comme hiver d'apprécier les virages de l'Allagnon en Simca 1000. Après une affectation au Cabinet du Ministre de la Défense, et au secrétariat général de la Présidence de la République en 1978, elle termine sa carrière au secrétariat particulier de Madame Danielle Mitterrand en 1984.

A la retraite de sa sœur, elle prend définitivement ses quartiers à Blesle, suivie ou plutôt tirée par Nam-Sous, son chien chow-chow. Membre actif des Amis du Pays de Blesle et de l'association la Chaine qui permet de restaurer la chapelle tant aimée des Bleslois, elle repose auprès d'elle après une vie bien remplie.

Elle était titulaire de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord, de la médaille militaire et de l'ordre national du Mérite.

Le tambour présente toutes ses condoléances à sa famille.

INCIVILITES

Si l'été est une saison agréable et animée, il est un domaine qui voit d'année en année la situation se dégrader. En effet cette année sera une année record pour les actes d'incivilités et le vandalisme. Des déchets jetés n'importe où, n'importe comment, des plantes arrachées, des mobiliers urbains dégradés, des entrées par effractions. Le non respect des règles élémentaires du « vivre ensemble » qui permettrait d'éviter tant de conflits.

Et puis du vandalisme comme le plaisir de casser les vitres du gymnase, démonter un mur tout neuf autour du « City-park », des vols au stade de foot après avoir fracturés toutes les portes et surtout le vol de l'ensemble des câbles de l'éclairage pour récupérer le cuivre.

Si l'on apprécie et se remémore tous les bons moments passés, l'accumulation croissante de tous ces faits vient un peu gâcher la fête pour trouver l'été réussi.

Le Tambour de Blesle

APEROS MUSIQUE



Après la déambulation aux rythmes endiablés et danses africaines dans les rues du village, après le feu d'artifice offert par la commune, après la dernière soirée festive au Parc de la Chaine, la 21ème édition du festival des Aperos Musique de Blesle a tiré sa révérence. Dans la lignée des précédentes éditions, la qualité et l'éclectisme étaient au rendez-vous. L'esprit de notre festival continue de toucher bon nombre de festivaliers en découverte ou habitués et de multiples retours ont salué une organisation sans anicroche et une mobilisation enthousiasmante des bénévoles. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous les participants à cette 21ème édition, à quelque niveau que ce soit (bénévoles, sponsors, donateurs, hébergeurs, coups de main, matériels ...) ainsi que les Blesloises et Bleslois pour l'accueil que vous avez réservé à cette cuvée 2024. Bientôt sonnera l'heure du bilan et même s'il est trop tôt pour apporter plus de précisions, il est à noter une baisse des recettes. Un bilan précis sera présenté lors de notre Assemblée Générale en octobre prochain. D'ici là, si vous souhaitez adhérer ou soutenir notre association appelez-nous au 07 88 09 58 64 ou rendez-vous sur notre site internet : <https://aperos-musique-blesle.com/soutenir-le-festival>. Merci à tous et à bientôt

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Maison de l'artisanat et Château des Mercœur :
Biennale des métiers d'arts du 23 au 30 septembre

JOYEUX PETANQUEURS BLESLOIS

Le prochain concours Inter sociétaires aura lieu à 14h le samedi 14 Septembre au château des Mercœur à Blesle. Pour rappel, la carte coûte 10€ et permet de participer à tous les concours organisés par l'association

LES AMIS DU PAYS DE BLESLE



La Bourrée de Paris avait profité du concert donné à Blesle le 23 mai dernier pour roder sa belle démonstration à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques. Les costumes ont été mouillés mais bon une fois par siècle !

PERMANENCES

ADMR : Maison des services 4 rue de la Bijoune à Espalem ouvert du lundi au jeudi (8h à 16h30). Vendredi de 8h à 12h uniquement par téléphone au: 07.67.05.07.88 **Service social**, vendredi (9h30 à 12h), Château des Mercœur.
CCAS : Le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 18h à 19h, Château des Mercœur.
Bibliothèque municipale : vendredi (15h à 17h), Château des Mercœur.
La Poste : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.
Ramassage des ordures ménagères : Un lundi sur deux semaine paire.
Collecte des déchets recyclables : Un mardi sur deux semaine paire.
Horaires des messes de Septembre : Dimanche 1er à 10h30 à Grenier-Montgon, Samedis 7 et Samedi 21 à 18h à l'église de Blesle

ECLAIRAGE PUBLIC



Dans notre volonté de remplacer les éclairages par des nouveaux à leds, moins consommateurs d'énergie, l'entreprise Courteix a procédé au changement des vieux projecteurs halogènes intérieurs du gymnase, ce qui devrait entraîner une économie d'énergie d'environ 60 %. Le montant des travaux s'élève à 7 477 € HT.

Nous sommes en attente depuis plus de 8 mois pour le changement d'une trentaine de lampes supplémentaires afin d'harmoniser l'éclairage du bourg. Espérons que ces travaux se réalisent rapidement, ce qui permettrait de programmer la dernière tranche. De même que nous espérons voir commencer les travaux au village du Ranquet. Bientôt les deux tiers de nos 350 points lumineux auront été changés.

CIMETIERE DE BLESLE



Procédure de reprise des concessions.

Comme nous l'indiquions dans le numéro du tambour de février dernier, la commune de Blesle va procéder à une reprise des concessions en état d'abandon. Une liste de ces tombes a été faite et les ayants droit dont nous avons les coordonnées ont été prévenus par lettre recommandée. Le rendez-vous pour établir les procès

verbaux de constatation est fixé au cimetière le mardi 17 septembre à 14h 30. Les ayants droit ne pouvant pas se rendre à ce rendez-vous peuvent être représentés par un mandataire dûment autorisé. Ensuite suivra un affichage réglementaire à la porte de la mairie ainsi qu'à la porte du cimetière pour les tombes restantes de trois périodes de 1 mois espacées de 15 jours. Une pancarte sera mise en place sur les concessions concernées durant 1 an.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CONTACT : TAMBOURDEBLESLE@ORANGE.FR

Mairie : 04.71.76.20.75

mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr

Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

Médecin : Dr Barbary : 04.71.76.23.14

Pharmacie : 04.71.76.22.20 **Pompiers** : 18 ou 112

Cabinets d'infirmières : De la Frégonnière/Planche : 04.71.20.16.35,

Gaillard/Dechevre : 04.71.23.03.22

Gendarmerie : 04.71.76.21.19 **Samu** : 15

La Poste : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)

Office de Tourisme : 04.71.74.02.76